

2024-2025



Rapport sur l'information relative aux changements climatiques

Financement agricole Canada





Table des matières

À propos du présent rapport	4
Message du vice-président exécutif, Stratégie et Impact	5
Introduction	6
Gouvernance	10
Stratégie	12
Gestion du risque	20
Mesures et cibles	24
Regard vers l'avenir	30



À propos du présent rapport

Profil de la société

Financement agricole Canada (FAC) est une société d'État fédérale qui a pour mission de servir 103 781 clients et clientes tout au long de la chaîne de valeur agricole et agroalimentaire en leur proposant des solutions de capital, des solutions non liées au capital et des connaissances. Notre portefeuille de 55,5 \$ milliards de dollars soutient l'industrie agricole et agroalimentaire peu importe le cycle économique, et la production primaire représente 82,3 % de nos prêts. Nous servons 84 152 clients et clientes du secteur de la production primaire, dont 93,4 % sont des petites et moyennes entreprises, et le montant moyen des prêts qui leur sont consentis est de 355 680 \$.

En tant que prêteur qui se consacre entièrement à l'agriculture et à l'agroalimentaire au Canada, nous aidons notre clientèle à accroître ses activités, à améliorer son efficacité et à être concurrentielle sur les marchés internationaux. En plus de nos produits et services, nous soutenons des partenaires qui proposent des programmes, des services de mentorat et des ressources qui favorisent l'innovation et créent des possibilités dans le domaine de l'agrotechnologie.

Portée et limites du rapport

FAC appuie les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) du Conseil de stabilité financière, qui ont été intégrées aux Normes internationales d'information financière (IFRS) par l'intermédiaire du Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (ISSB). Nous nous engageons à produire des rapports annuels qui tiennent compte de ces recommandations et qui sont conformes aux attentes du gouvernement du Canada en matière d'informations financières relatives aux changements climatiques. Depuis notre premier rapport, publié en 2021-2022, nous ne cessons de faire progresser notre déclaration des informations relatives aux changements climatiques. Nous continuerons à surveiller et à faire évoluer notre approche face à l'évolution des normes et des attentes.

Au cours des derniers cycles de production de rapports, nous avons fait progresser nos informations relatives aux changements climatiques parallèlement à notre transformation organisationnelle, la durabilité étant à la base de notre aspiration gagnante et de notre stratégie. L'élaboration

de la stratégie de FAC s'est appuyée sur notre compréhension des possibilités et des risques liés au climat grâce à l'analyse de scénarios, les commentaires et points de vue de la clientèle et des intervenants de l'industrie, l'empreinte carbone découlant de nos activités internes, la mesure des émissions de gaz à effet de serre (GES) de notre portefeuille et les exigences en matière de rapports. Cette année, nous avons mis en place des contrôles internes sur la communication d'informations en matière de durabilité, de manière à accroître la rigueur de notre processus.

La période visée par le présent rapport correspond à l'exercice de FAC qui s'est étendu du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025. Les données sur le rendement contenues dans ce rapport ont été vérifiées au moyen de processus internes. Vous trouverez l'indice relatif au GIFCC 2024-2025 à la page fac.ca/Rapports.

Le présent rapport contient des renseignements prospectifs fondés sur certaines hypothèses qui reflètent le plan d'action de la direction selon la conjoncture économique la plus probable. Du fait de leur nature, ces hypothèses comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe donc un risque important que les résultats réels diffèrent des projections et que les écarts soient notables. Au nombre des facteurs qui pourraient causer de tels écarts, on compte l'évolution de la conjoncture générale de l'économie et des marchés, y compris, sans toutefois s'y limiter, les conditions météorologiques extrêmes, la pression inflationniste, les taux d'intérêt, les problèmes de chaîne d'approvisionnement et les obstacles commerciaux.

Rapports supplémentaires

FAC fournit des informations pertinentes sur son mandat, sa stratégie d'entreprise, sa mission, sa vision et ses valeurs, ainsi que sur ses impacts en matière de développement durable dans son Rapport annuel 2024-2025. Tous nos rapports se trouvent à l'adresse fac.ca/Rapports.

Coordonnées

Les questions et les commentaires relatifs à notre rapport et à nos initiatives sont les bienvenus. Vous trouverez nos coordonnées détaillées en cliquant sur le lien suivant : fac.ca/Pournousjoindre.





Message du vice-président exécutif, Stratégie et Impact

À FAC, la durabilité est au cœur de notre mission. En tant que prêteur qui se consacre entièrement à l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne, nous reconnaissons le lien entre le climat, la nature et la compétitivité à long terme de l'industrie que nous servons. Le climat présente à la fois des risques et des possibilités, et nous nous engageons à soutenir les entreprises de production agricole et de transformation alimentaire ainsi que les agroentreprises dans l'édification d'un avenir résilient et durable pour l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne.

Au cours de la dernière année, nous avons réalisé des progrès considérables dans l'intégration de solutions durables dans notre stratégie et dans nos cadres de gouvernance et de gestion du risque. L'alignement sur les normes internationales les plus récentes en matière d'information renforce la transparence et consolide notre rôle de partenaire financier de confiance. Nous nous employons à élargir notre gamme de produits et de services financiers et non financiers axés sur la durabilité afin d'aider un plus grand nombre de clients et clientes à accéder au capital et aux connaissances nécessaires pour faire des investissements écoresponsables. Prenons l'exemple de FAC AgExpert, un outil de données avancé conçu spécifiquement pour

l'agriculture, qui permet de prendre des décisions fondées sur des données afin d'améliorer la productivité. Le modèle de durabilité d'AgExpert comprend désormais le suivi de la séquestration du carbone et des émissions pour permettre aux agriculteurs et agricultrices de comprendre l'empreinte de leur exploitation en matière de durabilité.

Les phénomènes météorologiques extrêmes continuent de poser des problèmes à l'industrie. Nous y réagissons en proposant des solutions financières personnalisées et en élargissant nos services consultatifs afin de promouvoir des pratiques judicieuses sur le plan climatique. Notre approche fondée sur les données permet aux clientes et aux clients de prendre des décisions éclairées lorsqu'ils s'adaptent à des conditions changeantes. La collaboration demeure la clé de l'accélération des progrès et, cette année, nous avons approfondi nos partenariats avec des chefs de file de l'industrie, des chercheurs et le gouvernement afin d'accroître la productivité et d'améliorer notre compétitivité pour renforcer la résilience du secteur.

Notre engagement en faveur de la durabilité s'inscrit dans le cadre d'une perspective à long terme. Au cours de l'année à venir, nous allons peaufiner les informations relatives aux changements climatiques, améliorer

l'évaluation des risques et élargir la gamme de solutions de capital et de solutions non liées au capital axées sur la durabilité. Dans un contexte où les attentes en matière de climat évoluent, FAC est bien placée pour aider les entreprises à adopter de nouvelles technologies, à accroître plus rapidement leur productivité et à gérer efficacement les ressources naturelles afin d'obtenir des résultats à la fois rentables et favorables pour l'environnement.

Nous sommes fiers des progrès accomplis et restons déterminés à favoriser un avenir prospère et durable pour l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne. Merci à notre clientèle et à nos partenaires pour leur engagement commun dans cette voie.

Cordialement,

Jean-Philippe Gervais
Vice-président exécutif,
Stratégie et Impact
Financement agricole Canada

Introduction

Les thèmes qui guident notre approche à l'égard du climat et de la nature

La production alimentaire dépend des ressources naturelles et des écosystèmes, et cette relation est réciproque : la production alimentaire a un impact sur les ressources naturelles et les écosystèmes. L'agriculture, l'alimentation, la nature et le climat sont profondément liés et les relations entre eux sont complexes. Les thèmes et les tendances qui suivent jettent les bases de la stratégie de FAC et orientent la manière dont nous envisageons les possibilités et les risques liés au climat et à la nature.

La demande d'aliments

La population mondiale devrait atteindre 9,8 milliards de personnes d'ici 2050,¹ et les niveaux actuels de production alimentaire ne sont pas suffisants pour répondre à cette demande. Face à la croissance démographique, l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne doit relever le défi de produire plus d'aliments tout en utilisant les ressources naturelles de manière plus efficace. En augmentant la production totale pour nourrir une population mondiale grandissante et en renforçant la durabilité environnementale, nous pouvons relever les défis actuels et saisir de nouvelles possibilités de jouer un rôle de premier plan dans le système alimentaire mondial.

L'industrie doit donc produire encore plus d'aliments par unité de ressources (par exemple, l'eau, la terre, etc.).

L'accroissement de la productivité

La croissance de la productivité agricole au Canada a atteint des sommets au cours des années 1990 et au début des années 2000, période où les taux de croissance annuels atteignaient 2 % par année. Les technologies modernes de production agricole, ainsi que la libéralisation des échanges et l'augmentation des investissements après la conclusion de l'Accord de libre-échange nord-américain, ont contribué à cet essor de la productivité. Toutefois, depuis lors, la croissance de la productivité a diminué; elle s'est établie à 1,4 % au cours des années 2010, et devrait chuter à 1 % par année entre 2021 et 2030.²

Des mesures doivent être prises pour accélérer la croissance de la productivité agricole.

¹ Nations Unies - [Département des affaires économiques et sociales](#)

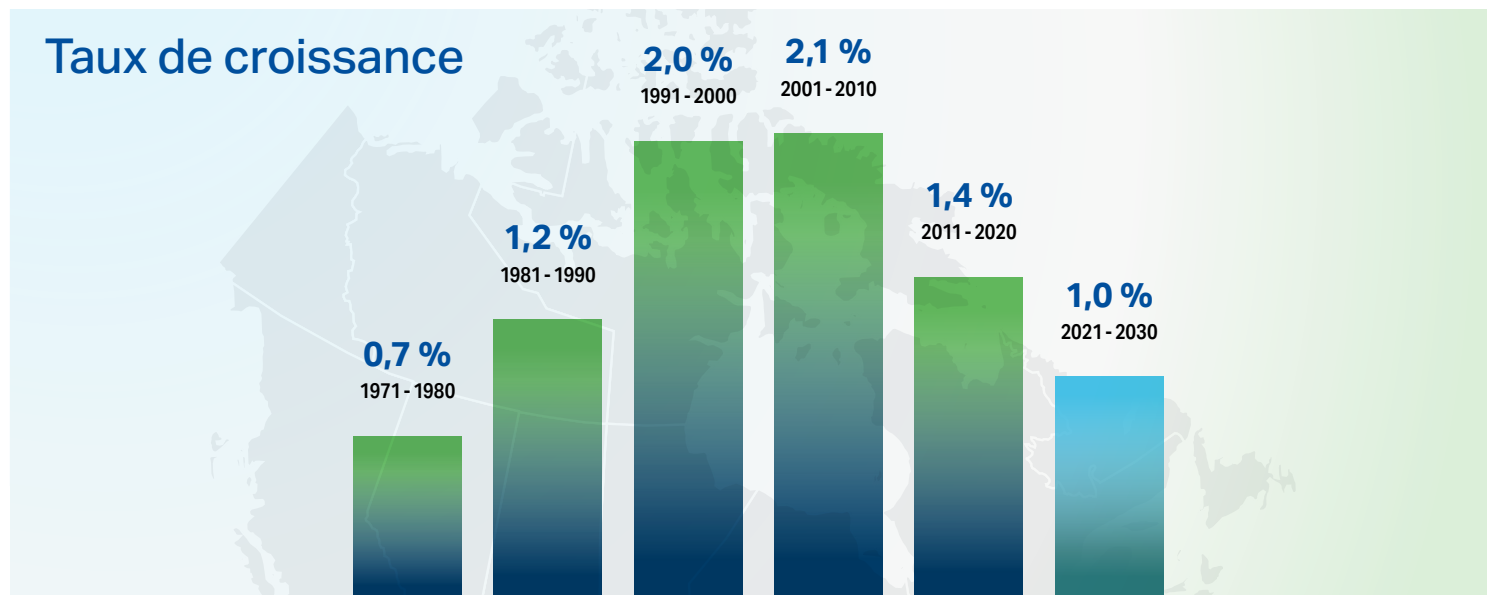
² Savoir FAC - [Services économiques - Relancer la croissance de la productivité agricole – une occasion de 30 milliards de dollars sur dix ans](#)







Croissance annuelle moyenne de la productivité totale des facteurs par décennie dans l'agriculture canadienne



Sources : [Base de données de l'USDA sur la productivité agricole](#) (en anglais seulement) et calculs effectués par FAC

La résilience et l'adaptation

Au fil des ans, l'industrie a été confrontée à de nombreux défis liés aux conditions météorologiques, aux maladies et aux fluctuations des marchés. Les améliorations en matière d'adaptation et d'innovation ont aidé le Canada à mettre en place des systèmes de production agroalimentaire résilients.³ Toutefois, les marchandises et produits agricoles sont particulièrement sensibles aux phénomènes météorologiques extrêmes, qui peuvent perturber les processus de production, de transport et de distribution, entraînant des difficultés d'approvisionnement.⁴

Par exemple, en 2020, la Saskatchewan a atteint des niveaux de production records grâce à des conditions de croissance favorables et à des décennies d'amélioration des rendements. Puis, en 2021, des conditions de sécheresse ont entraîné une baisse de 47 % de la production d'une année sur l'autre⁵. Malgré l'ampleur de ce déclin, la production n'a chuté qu'aux niveaux généralement observés dans les années 1990 et au début des années 2000.² Cela s'est produit parallèlement à une diminution de la superficie cultivée, ce qui souligne la résilience que l'industrie a acquise grâce à des pratiques agricoles plus efficaces et à l'adoption de technologies.

Malgré un renforcement de la résilience, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour faire face à la fréquence et à la gravité accrues des phénomènes météorologiques extrêmes.

L'interrelation entre le climat et la nature a une incidence sur l'agriculture

La nature et la biodiversité sont essentielles à l'industrie agricole et agroalimentaire, qui dépend fortement de services écosystémiques comme le sol, l'eau et la pollinisation. Les effets du climat peuvent perturber ces écosystèmes et, inversement, lorsqu'ils sont sains, ces écosystèmes peuvent améliorer la résilience et contribuer positivement à atténuer les effets des changements climatiques. Par exemple, des sols sains retiennent l'humidité, ce qui les protège contre les conditions de sécheresse, et peuvent aussi jouer un rôle essentiel dans la séquestration du carbone de l'atmosphère et son stockage dans le sous-sol, contribuant ainsi à réduire les émissions.⁶

Une production alimentaire durable dépend d'un écosystème sain. L'industrie agricole et agroalimentaire canadienne peut améliorer et protéger la nature et la biodiversité du Canada.

La production alimentaire à faibles émissions de carbone

Le Canada produit certains des produits agricoles ayant la plus faible intensité de carbone au monde.⁷ Cependant, les productions de cultures et de bétail représentent toujours 10 % des émissions de GES du Canada.⁸ Le secteur agricole peut contribuer à un avenir où les émissions de carbone seront faibles grâce à des méthodes comme une meilleure gestion des pâturages et à des pratiques culturales bénéfiques qui stimulent la productivité tout en réduisant l'intensité des émissions.

Les pratiques agricoles d'autres pays s'améliorent et les attentes en matière de durabilité augmentent dans certaines régions. Les intervenants de l'industrie s'interrogent sur la manière de tirer parti de l'avantage du Canada en matière de faible intensité d'émissions aujourd'hui, tout en traçant la voie à suivre pour maintenir cet avantage demain.

Les possibilités et les défis

Ensemble, ces thèmes et ces tendances font ressortir les possibilités dont l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne peut tirer parti et les défis qu'elle doit relever. Les exploitations des secteurs de l'agroentreprise, de la production primaire et de la transformation alimentaire doivent être rentables tout en stimulant la production alimentaire, en renforçant la résilience et en s'adaptant à une économie à faibles émissions de carbone et ayant des effets positifs sur la nature.

L'industrie est particulièrement bien placée pour saisir cette occasion unique d'améliorer la santé mondiale, de combattre l'insécurité alimentaire, de s'attaquer aux préoccupations environnementales et de favoriser la prospérité économique, tout cela en même temps. En mettant à profit les importantes ressources agricoles du Canada, FAC est prête à aider notre industrie à tirer le meilleur parti de cette occasion grâce à l'innovation et à la durabilité.

L'industrie agricole et agroalimentaire canadienne est un atout stratégique pour l'économie du pays; elle apporte une contribution annuelle de plus de 150 milliards de dollars au produit intérieur brut (PIB) du Canada et fournit un emploi sur neuf au pays. Il s'agit de l'un des

secteurs présentant le plus fort potentiel de croissance économique au Canada; en effet, l'augmentation de la productivité agricole canadienne représente un potentiel estimé à 30 milliards de dollars au cours des dix prochaines années.⁹

FAC est résolue à servir l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne. Notre stratégie d'entreprise est centrée sur notre aspiration à faire preuve d'audace pour faire du Canada un chef de file de la production alimentaire durable en encourageant l'innovation et en renforçant la réputation mondiale de l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne.

Contexte d'exploitation de 2024-2025 du point de vue du climat et de la nature

FAC surveille en permanence le contexte d'exploitation de l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne. En 2024-2025, certains de nos clients et clientes ainsi que l'industrie ont ressenti les effets économiques des événements suivants, ce qui a conduit FAC à offrir des programmes de soutien à la clientèle (par exemple, des reports de paiements, des lignes de crédit ou des prêts à terme) pour aider les producteurs et productrices agricoles à faire face à ces perturbations liées aux conditions météorologiques :

Secteur	Production de cultures et de bétail (C.-B., Alb., Sask. et Man.)
Durée du programme	De juillet 2023 à juillet 2024
N ^{bre} de clientes et clients soutenus	233
Montant total de l'aide fournie	381 754 015 \$
Événement météorologique	Conditions de sécheresse en 2023
Impact des conditions météorologiques	Le secteur des bovins de boucherie a connu une forte rentabilité en 2024, de nombreuses régions s'étant remises de la sécheresse de 2023. Malgré tout, le cheptel bovin canadien a atteint son niveau le plus bas depuis trois décennies, et il faudra des années de conditions météorologiques favorables et de prix élevés pour qu'il se reconstitue. En 2024-2025, la production totale de cultures agricoles au Canada a augmenté pour atteindre 94,6 millions de tonnes, soit une hausse de 3,3 % par rapport à la moyenne des cinq années précédentes, grâce à la reprise de la production de blé dur, de lentilles et de légumineuses après la sécheresse de 2023.
Secteur	Production fruitière et vinicole (C.-B.)
Durée du programme	De mars 2024 à mars 2025
N ^{bre} de clientes et clients soutenus	78
Montant total de l'aide fournie	198 667 138 \$
Événement météorologique	Un froid inhabituel au début de la saison de croissance 2024
Impact des conditions météorologiques	Les vignes et les arbres fruitiers de certains producteurs et productrices ont subi des dommages considérables, ce qui a entraîné une baisse de production.



En aidant notre clientèle à réussir peu importe le cycle économique et à faire face aux circonstances imprévues, nous contribuons à renforcer l'industrie et l'aidons à se positionner pour réussir à long terme.

³ AAC - [Adaptation aux changements climatiques et sécurité alimentaire](#)

⁴ AAC - [Impacts du changement climatique sur l'agriculture](#)

⁵ Statistique Canada - [La sécheresse fait reculer l'économie de la Saskatchewan en 2021](#)

⁶ Soil Health Institute - [How Does Soil Health Increase Resilience to Drought and Extreme Rainfall?](#) [en anglais seulement]

⁷ Global Institute for Food Security - [Sustainable Agriculture](#) [en anglais seulement]

⁸ Gouvernement du Canada - [Émissions de gaz à effet de serre et agriculture](#)

⁹ Savoir FAC - Services économiques - [Relancer la croissance de la productivité agricole – une occasion de 30 milliards de dollars sur dix ans](#)

Gouvernance

Une gouvernance efficace garantit que des responsabilités, des contrôles et des procédures internes sont en place pour soutenir une prise de décision saine, gérer les risques, respecter la conformité et promouvoir la réussite à long terme. FAC a mis en place des fonctions, des politiques et des procédures qui garantissent une gouvernance efficace axée sur le climat et la nature à tous les échelons de la société, y compris au sein du Conseil d'administration et de ses comités ainsi que des équipes de la direction et des Opérations. Nous continuerons à faire évoluer notre gouvernance axée sur le climat et la nature à l'échelle de l'organisation en nous fondant sur des cadres et des normes externes en matière de durabilité.

Pour en savoir davantage sur le cadre de gouvernance de FAC, consultez notre Rapport annuel 2024-2025 à l'adresse fac.ca/Rapports.





Principaux progrès en matière de gouvernance réalisés en 2024-2025

- Conseil d'administration – Des questions liées au climat et à la nature ont été abordées lors de cinq des sept réunions du Conseil d'administration en 2024-2025 dans le cadre de la mise à jour du programme de développement durable. De plus, des éléments distincts ont été présentés pour couvrir les aspects de notre stratégie liés au climat et à la nature, ainsi que les tendances pertinentes dans les secteurs agricole et bancaire canadiens.
- Comité de gestion du risque du Conseil d'administration – Les résultats des tests de résistance climatique et les mesures prises par la direction ont été communiqués au comité cette année. Des mises à jour sur les risques climatiques et environnementaux ont été communiquées chaque trimestre dans le cadre du processus de détermination des risques majeurs et émergents.
- Comité d'audit du Conseil d'administration – En 2024-2025, le comité a examiné les rapports sur l'information relative aux changements climatiques de l'année dernière, et FAC a informé le comité des tendances en matière d'information relative aux changements climatiques et à la nature.
- Le programme de développement durable, qui englobe le climat et la nature, fait l'objet de rapports réguliers dans le cadre de notre processus de gouvernance interne, y compris le Tableau de bord d'entreprise de FAC, qui permet de suivre les résultats par rapport aux objectifs stratégiques.
- En 2024-2025, après un examen des comités de gouvernance et de leur mandat, FAC a lancé une nouvelle structure de gouvernance d'entreprise pour renforcer la surveillance. Les possibilités et les risques liés au climat et à la nature ont été davantage intégrés dans le processus décisionnel de l'organisation grâce au leadership du vice-président exécutif, Stratégie et Impact, qui préside le Comité de surveillance des initiatives et siège au Comité exécutif, au Comité d'investissement et au Comité du financement, ainsi que de la vice-présidente, Durabilité, qui siège au Comité exécutif, au Comité du financement d'examen du financement, au Comité de gestion du risque d'entreprise et au Comité de gestion du risque opérationnel.
- Tous les gestionnaires et les membres du personnel ont reçu de la formation sur le développement durable afin d'approfondir leur compréhension de l'importance des questions de développement durable et de leur impact sur la stratégie de FAC, et de soutenir l'intégration de ces principes dans l'organisation. En outre, un Centre de la durabilité interne a été créé pour héberger des ressources supplémentaires.

Stratégie

FAC est fière d'être entièrement dédiée à l'agriculture et à l'agroalimentaire au Canada. Notre stratégie est conçue pour aider notre clientèle et l'industrie à gérer les risques liés au climat et à la nature et à saisir les possibilités qui en découlent.





Risques liés au climat et à la nature

Nous avons cerné les risques physiques et les risques de transition potentiels liés au climat. Dans le cadre de nos évaluations, nous tenons compte de la diversité de chaque secteur de l'agriculture et du contexte unique du Canada. Nous avons aussi acquis une compréhension préliminaire des risques physiques et des risques de transition liés à la nature.

Type de risque	
Risques physiques	Risques physiques aigus – risques découlant de phénomènes météorologiques extrêmes
	Dommages aux installations de FAC ou à celles de ses emprunteurs
	Perturbation de la chaîne d'approvisionnement en raison de dommages causés aux infrastructures ou d'effets sur le transport ou la logistique
	Répercussions des phénomènes météorologiques extrêmes ou irréguliers tels que la sécheresse extrême, le stress hydrique ou les feux de forêt sur la productivité, la continuité des activités et les résultats financiers de la clientèle
	Hausse des primes d'assurance et risque d'un accès réduit aux produits d'assurance pour les entreprises situées dans des endroits à risque élevé
	Diminution de l'abordabilité des aliments
	Risques physiques chroniques – risques liés à l'évolution des régimes climatiques et au déclin de la nature
	Périodes de sécheresse prolongées ayant une incidence sur la productivité et les coûts d'exploitation
	Modifications des régimes climatiques antérieurs qui ont une incidence sur le secteur canadien de l'agriculture (par exemple, une diminution de la disponibilité de l'eau ou une augmentation des températures moyennes) et qui pourraient obliger les producteurs et productrices à changer leurs pratiques agricoles
	Changements en cascade portant atteinte à la biodiversité, à la santé des sols et aux services écosystémiques (par exemple, les pollinisateurs, la pollution et la réglementation des eaux) essentiels à l'agriculture
Risques de transition	Risques liés aux marchés – changements dans l'offre et la demande de certaines marchandises et de certains produits et services
	Évolution des préférences de la clientèle dans certaines régions en faveur de produits alimentaires dont la production génère moins d'émissions de carbone ou dont l'impact sur la biodiversité est moindre
	Changements à l'égard des achats de produits alimentaires canadiens par les partenaires commerciaux en raison de préoccupations commerciales qui l'emportent sur les considérations relatives au climat et à la nature
	Pression liée aux investissements incitant à rechercher des marchés de substitution ayant des réglementations ou des préférences moins strictes en matière de climat ou de nature
	Manque d'alignement des intervenants du secteur (par exemple, les producteurs agricoles, les épiciers, les bailleurs de fonds, les organismes de réglementation) sur les objectifs liés au climat et à la nature
	Risques juridiques et risques liés aux politiques – évolution de la réglementation environnementale
	Coûts de transition pour s'aligner sur les objectifs des politiques nationales en matière de climat et de biodiversité
	Règlements sur les émissions (par exemple, les émissions d'azote et de méthane) provenant de sources liées à l'agriculture
	Risques liés à la technologie – risques liés à l'adoption de nouvelles technologies
	Augmentation des besoins d'investissements et du temps nécessaire à l'intégration des nouvelles technologies
	Incertitudes liées au déploiement de nouvelles technologies et perturbations imprévues des activités

FAC a déterminé une échelle de temps (à court terme : un à cinq ans; à moyen terme : six à dix ans; à long terme : dix ans ou plus) mesurant le degré des risques physiques et de transition susceptibles de se répercuter sur l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne. Grâce aux tests de tension et à l'analyse de scénarios que nous avons présentés à notre Conseil d'administration, nous avons pu estimer l'accroissement des niveaux de risque sur une échelle de temps pour les catégories de

risques physiques et de transition ci-dessus, à l'exception des risques liés à la technologie que nous n'avons pas évalués. Aucune des catégories de risques ne devrait avoir d'impact important à court terme, mais les risques physiques sont susceptibles d'avoir une incidence sur l'industrie agricole et agroalimentaire à long terme (consultez la section Gestion du risque).

Horizon potentiel pour les risques physiques et de transition

Horizon potentiel	LONG TERME (10 ANS ET PLUS)	ÉLEVÉS	MODÉRÉS	ÉLEVÉS	ÉLEVÉS
	MOYEN TERME (6 À 10 ANS)	MODÉRÉS	FAIBLES	MODÉRÉS	MODÉRÉS
	COURT TERME (1 À 5 ANS)	MODÉRÉS	FAIBLES	FAIBLES	FAIBLES
		RISQUES PHYSIQUES AIGUS	RISQUES PHYSIQUES CHRONIQUES	RISQUES DE TRANSITION LIÉS AU MARCHÉ	RISQUES DE TRANSITION LIÉS AU CONTEXTE POLITIQUE ET JURIDIQUE

Types de risques potentiels

Possibilités liées au climat et à la nature

Nous avons cerné des possibilités qui s'offrent à l'industrie agricole et agroalimentaire de jouer un rôle de premier plan dans l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets, ainsi que dans la mise en œuvre de solutions ayant des effets positifs sur la nature.

Type de possibilité	Exemples de possibilités
Productivité – possibilités découlant d'une productivité améliorée	Économies sur les coûts des intrants et gains de rendement grâce à l'agriculture de précision
	Intelligence artificielle pour la robotique
	Augmentation de la production grâce à l'allongement de la période de croissance
Source d'énergie – économies de coûts et avantages opérationnels liés au passage à des sources d'énergie à faibles émissions de carbone	Réduction des coûts d'exploitation grâce à l'installation ou à l'utilisation d'énergies renouvelables ou de sources de combustibles de remplacement
	Utilisation de nouvelles technologies pour produire de l'énergie renouvelable
Produits et services – génération de revenus à partir de nouveaux produits et services	Évolution de la demande en faveur de produits agricoles dont la production génère moins d'émissions de carbone et dont l'impact sur la biodiversité est moindre dans certaines régions
	Autres utilisations des déchets dans le système agroalimentaire
Marchés – possibilités offertes par des marchés nouveaux ou élargis	Accroissement des exportations alimentaires vers des marchés où les chaînes d'approvisionnement sont moins stables
	Marchés d'échange de crédit d'émission de carbone
Résilience – mesures d'adaptation visant à atténuer les risques et à améliorer la résilience	Mise en place d'infrastructures et de conditions favorisant la résilience pour réduire la vulnérabilité aux conditions de croissance variables et changeantes



Résultats liés à la stratégie d'entreprise du point de vue du climat et de la nature pour 2024-2025

Le climat et la nature sont au cœur de la stratégie de FAC; ils représentent l'un des six domaines dans lesquels nous nous transformons pour avoir un impact encore plus grand.

Secteur d'intervention :

Changements climatiques et solutions fondées sur la nature – protéger notre environnement à l'aide de solutions durables et fondées sur la nature

Nous trouvons des possibilités de protéger la nature et la biodiversité afin d'atténuer les effets des changements climatiques et de nous y adapter. Nous aidons l'industrie à mettre au point et à adopter des solutions et des pratiques de production durables visant à accroître la résilience et à protéger l'environnement. Nous soutenons de manière délibérée les investissements nécessaires pour obtenir un impact rapide, en particulier pour accélérer l'innovation et favoriser l'adoption de technologies.

Mesures du rendement de FAC

Élargissement du programme d'incitatifs aux pratiques durables de FAC afin d'y inclure les incitatifs offerts par PepsiCo et Starbucks Canada en appui des programmes mis en œuvre avec Canards Illimités Canada et avec les Producteurs laitiers du Canada et Lactanet, respectivement. Ce programme offre des incitatifs financiers aux clients et clientes qui adoptent des pratiques de gestion bénéfiques. Cette année, l'adoption du programme a augmenté de 27 % par rapport à l'année précédente, et 675 paiements totalisant 1,1 million de dollars ont été versés aux clients et clientes pour l'adoption de pratiques durables et en faveur de la biodiversité.

En mars 2024, FAC a lancé la version pilote du Programme d'investissement axé sur la durabilité (PID), qui offre un incitatif financier unique à certains clients et clientes du secteur de l'agroentreprise et de l'agroalimentaire qui investissent dans des pratiques durables. Ces incitatifs sont liés au financement d'investissements axés sur la durabilité et doivent satisfaire aux exigences du Cadre de financement pour la durabilité de FAC. Ce programme vise à réduire les obstacles financiers pour les clients et clientes qui investissent dans des projets axés sur la durabilité comme l'installation de panneaux solaires, l'achat de véhicules électriques et la mise en place de lampes de serre à DEL. FAC envisage d'étendre le programme en 2025-2026 et d'augmenter le montant des incitatifs en fonction des essais effectués auprès de la clientèle et des commentaires recueillis lors du projet pilote initial.

Finalisation du Cadre de financement pour la durabilité de FAC et sollicitation de l'opinion d'un tiers validant l'efficacité avec laquelle il permet d'orienter l'élaboration future de solutions financières et non financières qui soutiennent notre clientèle dans l'amélioration et la mise sur pied d'exploitations durables.

Amélioration de FAC AgExpert :

- Les utilisateurs et utilisatrices d'AgExpert peuvent désormais accéder aux données météorologiques de METOS par l'intermédiaire de ConnecteMaFerme. METOS, un fournisseur de données provenant de stations météorologiques, fournit aux exploitations agricoles des informations météorologiques afin d'améliorer la gestion des cultures, de renforcer la résilience des exploitations et d'assurer la capacité de s'adapter à des conditions environnementales changeantes. Les données historiques aident les exploitations agricoles à analyser les activités et les résultats passés, tandis que les données prévisionnelles les aident à prévoir les changements météorologiques afin d'adapter leurs plans en conséquence.
- L'outil d'estimation de la durabilité d'AgExpert est une solution numérique conçue pour aider les exploitations agricoles canadiennes à analyser leur rendement sur le plan environnemental. Grâce à la collecte et à l'évaluation des données de l'exploitation agricole, l'outil établit une note globale sur les émissions de carbone qui tient compte des émissions associées à l'utilisation de carburant, des émissions d'oxyde nitreux provenant de l'épandage d'engrais, des émissions de méthane provenant du bétail, ainsi que de la séquestration du carbone grâce aux pratiques de gestion des terres. Les exploitations agricoles disposent ainsi d'informations leur permettant de prendre des décisions qui s'harmonisent aux pratiques de durabilité et de communiquer des données à leurs partenaires. Dans le cadre de l'écosystème numérique élargi de FAC, l'outil facilite la communication d'information relative au développement durable tout au long de la chaîne de valeur agricole.





En plus de ce secteur d'intervention distinct, plusieurs des autres secteurs d'intervention ont mis en évidence l'interconnexion avec le climat et la nature.

Secteur d'intervention :

Innovation, exportations et croissance économique – investir pour accroître l'efficacité, la durabilité et la compétitivité

Mesure du rendement de FAC

FAC Capital (division qui se nommait Capital-risque auparavant) a lancé son programme d'investissement direct afin d'élargir son offre de solutions de capital pour accroître le soutien aux entreprises agricoles et agroalimentaires canadiennes, aux sociétés et aux entrepreneurs qui travaillent sur des solutions

innovantes, dont certaines sont liées à la durabilité. En 2024-2025, nous avons directement investi 170 millions de dollars dans neuf sociétés axées sur l'innovation, notamment dans les domaines des produits biologiques, de l'édition génétique, de l'agriculture en environnement contrôlé et des biens de consommation courante.





Secteur d'intervention :

Productivité, abordabilité et sécurité alimentaire – accroître la productivité grâce à l'innovation

Mesure du rendement de FAC

Élargissement des partenariats avec des fermes d'innovation partout au pays, ce qui rend le Réseau des fermes d'innovation de FAC encore plus représentatif et inclusif des différents secteurs de l'agriculture. FAC s'est aussi engagée à

verser 3,1 millions de dollars annuellement à quatre fermes d'innovation pour soutenir la mise à l'essai et la démonstration de nouvelles technologies et de pratiques de production à la ferme qui augmentent l'efficacité et la résilience. En 2024-2025, nous avons établi une base de référence pour les prochaines saisons de croissance afin de mieux démontrer l'impact obtenu.





Secteur d'intervention :

Viabilité à long terme de l'industrie – assurer l'engagement, le soutien et la solidité à long terme

Mesure du rendement de FAC

En partenariat avec Inno-Centre Canada, nous avons lancé le programme de services consultatifs en matière de durabilité, qui offre aux clients et clientes des secteurs de l'agriculture primaire et de l'agroentreprise et de l'agroalimentaire une évaluation initiale des besoins de l'entreprise et un soutien pratique pour faire progresser les efforts en matière de durabilité. Au cours de la première année du programme, 17 évaluations ont été effectuées.

Nous avons investi 8,75 millions de dollars pour faire progresser la recherche et l'innovation agricoles au moyen d'investissements stratégiques sous forme de dons à des

établissements universitaires canadiens. Les initiatives comprennent l'exploration des pratiques de l'économie circulaire et de l'innovation technologique dans le domaine de la transformation des aliments, l'amélioration de la viabilité économique du secteur de l'élevage-naissage grâce à l'adoption de pratiques de gestion optimales, l'amélioration de la santé des abeilles mellifères grâce à des programmes spécialisés, l'intégration de l'IA et de l'apprentissage automatique à la recherche dans le secteur laitier, la recherche en agriculture numérique pour renforcer les pratiques agricoles, et les innovations en matière de sélection végétale. Ces efforts visent à soutenir l'innovation et la durabilité à long terme dans l'agriculture et l'agroalimentaire au Canada.





Secteur d'intervention :

Résilience de FAC – s'efforcer de s'améliorer pour mieux servir l'industrie agricole canadienne au quotidien

Mesure du rendement de FAC

FAC s'est engagée à réduire ses émissions de GES et a fixé une nouvelle cible de réduction de 42 % d'ici 2030-2031 (par rapport à l'année de référence 2023-2024). Cette année, nous avons atteint 6 % de cet objectif grâce à l'achat de certificats verts,¹⁰ et

nous achèterons pour 5 403 tonnes d'équivalent CO₂¹¹ de crédits carbone ainsi que d'autres certificats verts pour compenser notre empreinte carbone opérationnelle de 2024-2025 (les émissions de portée 1 et 2, ainsi que les émissions de portée 3 relatives aux voyages en avion).



¹⁰ Un certificat vert est un instrument de marché qui représente la production d'un mégawattheure (MWh) d'électricité produite par une source d'énergie renouvelable. Le retrait du certificat permet aux organisations de déclarer l'utilisation d'électricité renouvelable dans le cadre de leurs activités.

¹¹ Les émissions issues des activités internes sont mesurées en tonnes d'équivalent dioxyde de carbone par an (t d'éq. CO₂).

Gestion du risque

À titre d'institution financière, la gestion du risque est un élément essentiel de la conduite de nos activités et fait partie intégrante de notre culture. Nous disposons d'un ensemble complet de politiques, de processus et de systèmes de gouvernance des risques qui nous permettent de mesurer et de gérer les risques. Pour en savoir davantage sur la gestion du risque d'entreprise à FAC, consultez notre Rapport annuel 2024-2025 à l'adresse fac.ca/Rapports.





Propension au risque de FAC

FAC a modifié sa propension au risque d'entreprise afin de l'aligner sur la nouvelle stratégie d'entreprise et d'en garantir la pertinence et l'efficacité. Des efforts sont en cours pour intégrer la nouvelle propension au risque dans tous les secteurs d'activité et pour fournir des principes et des mécanismes de protection aux équipes de FAC en ce qui concerne la capacité à supporter le risque, afin de garantir une approche équilibrée de la gestion des risques.

Les catégories de risques du point de vue du climat et de la nature

Les risques liés au climat et à la nature se matérialisent dans nos différentes catégories de risques : stratégique, d'atteinte à la réputation, financier (crédit, liquidité et marché) et opérationnel.

Les risques stratégiques et d'atteinte à la réputation sont très significatifs pour l'industrie agricole et agroalimentaire du point de vue du climat et de la nature. Les effets du climat et de la nature sur l'industrie agricole et agroalimentaire sont extrêmement complexes, et les principaux intervenants ne se sont pas encore entendus sur la marche à suivre. Les perceptions et les attitudes à l'égard de certains sujets liés au climat et à la nature diffèrent considérablement entre les différents intervenants et peuvent être source de polarisation.

Du point de vue du risque financier, nous prévoyons que la plupart de nos risques liés au climat et à la nature se concrétiseront sous la forme d'un risque de crédit. Ce risque est lié aux impacts potentiels sur la capacité de remboursement de nos clients et clientes et sur la valeur des garanties. La continuité des activités de FAC est le principal risque opérationnel si l'on considère les risques physiques comme les phénomènes météorologiques extrêmes.

Le processus de détermination des risques majeurs et émergents du point de vue du climat et de la nature

Bon nombre des risques liés au climat et à la nature ont été mis en évidence dans le cadre de notre processus de détermination des risques majeurs et émergents, qui permet d'évaluer les risques les plus importants pour notre stratégie, notre mandat et notre capacité de résilience. Ce processus comprend la détermination et l'évaluation des risques ainsi que l'élaboration de plans de gestion des risques, surveillés chaque trimestre par le Comité de gestion du risque d'entreprise et le Comité de gestion du risque du Conseil d'administration. Ce plan repose sur un test de tension approuvé par le Conseil d'administration et fondé sur un scénario climatique complet. L'équipe de FAC chargée de la durabilité est responsable des risques, alors que l'équipe chargée de la gestion du risque assure un examen critique efficace. Nous nous sommes appuyés sur une analyse détaillée et sur les avis des intervenants pour évaluer la probabilité et l'impact des risques.

Les résultats des tests de tension de 2023-2024 indiquent que les risques physiques sont susceptibles d'avoir un impact sur l'industrie agricole et agroalimentaire, ce qui influencerait sur nos résultats financiers et nos activités à long terme. Notre plan de gestion des risques liés au climat et à la nature vise à aider notre clientèle à passer à une économie à faibles émissions de carbone, et les activités d'atténuation sont décrites dans notre approche stratégique.

Le risque de crédit du point de vue du climat et de la nature

La note 18 des États financiers consolidés de FAC dans le Rapport annuel 2024-2025 décrit la façon dont le risque de crédit est géré, y compris la façon dont nos évaluations du risque de crédit tiennent compte des antécédents de remboursement, des ratios financiers des clients et clientes, de leur expérience en affaires et de leur principal secteur d'activité. Le climat et la nature étant fondamentalement liés à l'agriculture et à l'agroalimentaire, les résultats opérationnels et financiers de nos clients et clientes fournissent de nombreuses informations sur notre exposition aux risques.

Par exemple, les ratios financiers des clients et clientes peuvent se détériorer rapidement dans les régions et les secteurs touchés par une grave sécheresse ou un autre type de phénomène météorologique extrême. De la même manière, les exploitations dont la qualité des sols se détériore peuvent être moins productives, ce qui a une incidence sur les résultats financiers qu'une exploitation peut obtenir.

FAC tient aussi compte de l'expérience des clients et clientes en affaires pour reconnaître les exploitations agricoles et les entreprises agroalimentaires qui ont fait leurs preuves en matière de gestion réussie de leurs activités dans différents cycles économiques. Ces cycles peuvent comporter des périodes caractérisées par des conditions de croissance difficiles et d'autres perturbations attribuables à des phénomènes météorologiques et liés à la nature.

Les processus relatifs au risque de crédit ne prennent pas en compte tous les risques liés au climat et à la nature. Il est difficile d'isoler la part du risque de crédit attribuée au climat et à la nature, ce qui complique l'évaluation des impacts différentiels des scénarios futurs liés au climat et à la nature qui diffèrent de l'expérience passée. Cette incertitude est atténuée en partie par les renseignements prospectifs pris en compte dans la provision pour pertes sur prêts, ainsi que par la modélisation du capital économique et l'analyse de scénarios.

La note 7 des États financiers consolidés de FAC dans le Rapport annuel 2024-2025 montre la répartition du portefeuille par secteur et par région géographique (voir le tableau à la page suivante). La concentration des prêts bruts et des prêts douteux par secteur et par région géographique est prise en compte dans notre exposition aux risques.

Concentration du risque de crédit

Les tableaux suivants présentent la concentration des prêts bruts et des prêts douteux¹² par secteur d'activité et par région géographique.

Répartition par secteur d'activité ¹³	Prêts bruts		Prêts douteux	
Au 31 mars (en millions de dollars canadiens)	2025	2024	2025	2024
Céréales et oléagineux	17 501	16 194	211	150
Produits laitiers	7 684	7 368	106	50
Agroentreprise	5 739	5 186	140	127
Bœuf	4 678	4 318	83	103
Autres	4 527	4 289	119	91
Agroalimentaire	3 721	3 037	138	172
Volaille	3 619	3 341	27	45
Serres	2 638	2 373	194	89
Alliances	2 254	1 764	19	14
Porc	1 626	1 659	88	27
Fruits	1 573	1 499	106	89
Total	55 560	51 028	1 231	957

Répartition par région géographique ¹⁴	Prêts bruts		Prêts douteux	
Au 31 mars (en millions de dollars canadiens)	2025	2024	2025	2024
Ontario	16 918	15 601	300	149
Saskatchewan	10 408	9 179	107	127
Alberta	10 022	9 176	171	156
Québec	7 613	7 262	280	217
Colombie-Britannique	4 831	4 433	259	194
Manitoba	4 085	3 781	66	55
Atlantique	1 683	1 596	48	59
Total	55 560	51 028	1 231	957

¹² Prêts douteux : Prêts pour lesquels, de l'avis de la direction, il n'existe plus d'assurance raisonnable que le montant total du capital et des intérêts exigibles sera recouvré en temps opportun. Tout prêt qui est contractuellement en retard depuis 90 jours ou pour lequel une modification a été accordée afin de réduire l'obligation financière de l'emprunteur est classé comme douteux.

¹³ Les chiffres comparatifs ont été reclassés. Voir la note 4 du Rapport annuel 2024-2025.

¹⁴ La Colombie-Britannique comprend le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, avec 24 millions de dollars en prêts bruts et un montant (\$) nul au titre des prêts douteux au 31 mars 2025 (2024 – 25 millions de dollars et montant nul (\$), respectivement).

Les garanties du point de vue du climat et de la nature

Les risques physiques liés au climat et à la nature peuvent se matérialiser sous la forme d'un risque de crédit en ayant un impact sur la valeur des actifs qui garantissent la plus grande partie de notre portefeuille. Comme il est indiqué dans la note 18 des États financiers consolidés de FAC dans le Rapport annuel 2024-2025, FAC utilise des garanties comme moyen d'atténuer son risque de crédit.

Les terres agricoles constituent la forme la plus courante de garantie et elles ont une relation fondamentale avec le climat et la nature. Il peut être difficile d'isoler les effets nets du climat et de la nature sur la valeur des terres agricoles, car ces effets peuvent être à la fois positifs et négatifs. Des facteurs autres que la productivité déterminent la valeur des terres, en particulier à proximité des zones urbaines et des zones de loisirs. Les effets prévus des risques liés au climat et à la nature sur la valeur des terres agricoles sont très incertains et variables.

FAC estime les répercussions sur la valeur des terres agricoles selon divers scénarios plausibles dans le cadre de sa provision pour pertes sur prêts, de la modélisation des exigences en matière de capital et de son programme de tests de tension. Certains scénarios intègrent explicitement des considérations relatives au climat et à la nature, tandis que d'autres les intègrent implicitement en se concentrant sur des variations brusques de la valeur des terres agricoles sans définir la cause du déclin.

FAC soutient sa clientèle et l'accompagne dans la protection de l'environnement et de la valeur des biens immobiliers donnés en garantie du financement qu'elle accorde. En tant que société d'État fédérale, nous sommes tenus, en vertu de la *Loi sur l'évaluation d'impact*, de veiller à ce que les projets désignés auxquels nous participons n'aient pas d'effets néfastes importants sur l'environnement. Cette année, l'évaluation du risque environnemental a été actualisée afin d'améliorer la cohérence et les contrôles organisationnels pour assurer une meilleure gestion des risques et une conformité accrue.

La provision pour pertes sur prêts du point de vue du climat et de la nature

Comme il est indiqué dans la note 9 des États financiers consolidés de FAC dans le Rapport annuel 2024-2025, le risque de crédit est agrégé au moyen d'analyses et de modèles afin de quantifier la provision pour pertes sur prêts. Au-delà des considérations relatives à la clientèle et aux garanties décrites ci-dessus, qui tiennent compte des événements passés et des conditions actuelles, les renseignements prospectifs sont appliqués au moyen de scénarios pondérés en fonction des probabilités. Pour élaborer ces scénarios, FAC a créé des modèles nationaux et provinciaux fondés sur les recettes monétaires agricoles, la valeur des terres agricoles et la dette agricole en cours. Bien qu'ils ne soient pas expressément conçus pour évaluer les impacts de l'évolution des risques liés au climat et à la nature, les renseignements prospectifs tiennent compte de certains de ces risques.

FAC surveille les risques liés aux conditions météorologiques, principalement en utilisant et en prévoyant l'indice de végétation par différence normalisée (IVDN), qui quantifie la santé de la végétation et les changements au fil du temps. L'analyse est communiquée chaque trimestre aux fins de l'élaboration de modèles économiques et est prise en compte dans le calcul de la provision pour pertes sur prêts. Cela permet de garantir que nos renseignements prospectifs sur les recettes monétaires agricoles reflètent certains défis croissants au fur et à mesure qu'ils se concrétisent (par exemple, les conditions de sécheresse qui devraient réduire les niveaux de production de cultures et de production bovine).

FAC fait progresser la manière dont elle évalue l'importance relative potentielle du risque climatique. En simulant l'impact de la probabilité de défaut rajustée en fonction du climat sur notre calcul de la provision pour pertes sur prêts, nous nous faisons une idée plus précise de la manière dont les divers scénarios climatiques pourraient influencer les pertes sur prêts prévues.

Reconnaissant que les données et les modèles ne tiennent pas toujours compte de toutes les considérations relatives aux risques, FAC autorise aussi des ajustements qualitatifs temporaires ou des superpositions de la provision pour pertes sur prêts sur la base d'une analyse ponctuelle et d'une expertise en la matière. Pour l'exercice 2024-2025, FAC a déterminé qu'aucune superposition n'était nécessaire pour les risques liés au climat et à la nature susceptibles de ne pas être entièrement pris en compte dans le processus relatif à la provision pour pertes sur prêts. La durée moyenne pondérée restante jusqu'à l'échéance des prêts de FAC se situe entre deux et trois ans, de sorte que les impacts attendus au-delà de cet horizon ont un effet décroissant sur la provision pour pertes sur prêts. Sur cet horizon à court terme, les événements antérieurs, les conditions actuelles et les renseignements prospectifs permettent de raisonnablement tenir compte des risques liés au climat et à la nature qui pourraient se concrétiser sous la forme d'un risque de crédit.

La gestion du capital du point de vue du climat et de la nature

La politique de gestion du capital et le cadre qui l'appuie ont pour objectif de maintenir une situation de capital saine et sécuritaire permettant d'exécuter notre stratégie et de faire face aux ralentissements économiques, aux incertitudes liées aux changements climatiques et aux périodes de pertes prolongées. Ainsi, FAC pourra continuer à servir l'industrie, peu importe le cycle économique. Le ratio de capital cible de FAC, établi dans le cadre de son processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres, comprend une provision pour les risques liés au climat.

L'amélioration de la compréhension des risques liés au climat et à la nature grâce à l'analyse de scénarios

FAC renforce sa capacité à évaluer les risques à long terme liés au climat et à la nature au moyen d'une approche fondée sur des scénarios. Grâce à notre évaluation interne de l'exercice normalisé d'analyse de scénarios climatiques du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), nous avons évalué comment les transitions climatiques influencées par les politiques pourraient se répercuter sur le risque de crédit en agriculture. Nous avons notamment examiné l'évolution modélisée des coûts des émissions, des besoins d'investissement en capital et de la résilience financière propre au secteur, en particulier pour les secteurs de la production de cultures et de la production de bétail. Les résultats indiquent une augmentation du risque de crédit et des besoins en capital pour des niveaux croissants d'action politique, bien que les augmentations ne soient pas importantes par rapport à d'autres facteurs qui influent sur la provision pour pertes sur prêts. Ces résultats suggèrent qu'une action politique précoce et graduellement renforcée atténue le risque de transition.

Nous collaborons aussi avec des partenaires de recherche, dont l'organisme Prairie Adaptation Research Collaborative (PARC), afin d'étudier comment les changements dans la variabilité du climat, la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes et les conditions de croissance moyennes pourraient modifier la conjoncture pour les producteurs et productrices et le système alimentaire dans son ensemble. Ces efforts contribuent à traduire l'analyse de scénarios en idées pratiques pour la planification du capital, la stratégie de gestion du risque et la résilience à long terme.

Mesures et cibles

FAC reconnaît l'importance des mesures et des cibles dans la conduite des initiatives de développement durable. Celles-ci établissent un cadre pour l'amélioration continue et la responsabilisation face aux défis liés au climat et à la nature.

À mesure que notre stratégie évolue, nous affinons les mesures que nous utilisons pour évaluer l'impact de la mise en œuvre de notre stratégie. Nous étudions des mesures de la résilience climatique et des facteurs liés à la nature. Dans l'intervalle, nos mesures sont axées sur l'intensité des émissions.





Profil des émissions de gaz à effet de serre (GES) de FAC

FAC s'est engagée à comprendre son empreinte en matière d'émissions en mesurant les émissions de GES associées à ses activités internes ainsi qu'aux activités découlant des solutions de capital. Comme d'autres institutions financières, nos investissements de niveau 3, catégorie 15, ou « émissions financées », représentent l'essentiel de notre empreinte (les émissions financées représentent 99,9 % de notre empreinte, alors que les émissions découlant de nos activités internes constituent 0,1 % de notre empreinte).

Émissions financées

FAC calcule les émissions financées¹⁵ pour estimer les émissions de GES associées à son portefeuille de prêts. Les estimations des émissions financées reposent sur une méthodologie fondée sur les revenus au moyen de laquelle on applique des facteurs d'intensité des émissions propres à l'industrie aux revenus des clients et clientes, proportionnellement à la part de FAC dans le financement total.

FAC suit la norme du *Partnership for Carbon Accounting Financials* (PCAF) pour calculer les émissions financées liées aux prêts aux entreprises. Nous multiplions le revenu du client ou de la cliente par les facteurs d'émission correspondants et nous déterminons un facteur

d'attribution pour chaque prêt selon la valeur du prêt en cours par rapport au total des actifs. Cette approche correspond à une note de 4 pour la qualité des données selon la norme du PCAF, ce qui indique que nos données sur les émissions financées sont en grande partie estimées à partir de chiffres financiers plutôt qu'à partir des activités concrètes ou des émissions déclarées par nos clients et clientes.

FAC a amélioré ses processus internes d'examen et de validation des données pour la communication d'informations sur les émissions financées. Nous avons notamment amélioré la transparence méthodologique, la cohérence des facteurs d'émissions et les contrôles internes afin de garantir la solidité et la fiabilité des informations communiquées sur les émissions.

L'intensité des émissions de cette année a diminué par rapport à l'exercice précédent, tandis que les émissions absolues ont augmenté, poursuivant une tendance pluriannuelle selon la méthodologie du PCAF qui établit un lien entre l'augmentation de l'activité de prêt et l'augmentation des émissions absolues. FAC continue de jouer un rôle de premier plan en faisant évoluer les méthodes de calcul des émissions financées pour l'agriculture canadienne. Nous collaborons activement avec nos homologues des secteurs financier et agroalimentaire afin d'élaborer des facteurs d'émission alignés sur l'industrie et propres au Canada, qui reflètent les réalités de la production canadienne. Ces efforts visent à renforcer la qualité et l'utilité des mesures d'émissions pour accroître la résilience et orienter la transition dans l'industrie agricole et agroalimentaire.

Émissions financées (niveau 3, catégorie 15)				
Secteur	Unités	2024-2025	2023-2024	2022-2023
Bétail	Mt d'éq. CO ₂ ¹⁶	3,7	3,3	3,3
Cultures	Mt d'éq. CO ₂	4,0	3,9	3,5
Agroentreprise et agroalimentaire	Mt d'éq. CO ₂	1,2	1,1	1,1
Autres	Mt d'éq. CO ₂	0,1	0,1	0,1
Total	Mt d'éq. CO₂	9,0	8,4	8,0
Prêts bruts	M\$	55 561	51 028	47 920
Intensité des émissions associées aux activités économiques	t. d'éq. CO ₂ /millions de dollars en prêts	161	165	167

¹⁵ Toutes les émissions financées sont estimées au moyen d'intensités des émissions associées aux activités économiques, conformément à la norme du *Partnership for Carbon Accounting Financials* (PCAF). Les valeurs reflètent l'attribution des émissions des clients et clientes proportionnellement à la part d'exposition au risque financier de FAC.

¹⁶ Les émissions financées sont mesurées en millions de tonnes d'équivalent dioxyde de carbone par an (mt d'éq. CO₂).

Défis liés aux émissions financées en agriculture

Tout au long de l'année 2024, FAC a collaboré avec le Rocky Mountain Institute (RMI) et quatre grandes banques canadiennes pour déterminer les principaux éléments, défis et possibilités en matière de communication de l'information et de fixation d'objectifs pour l'agriculture. Le livre blanc qui en résulte fait ressortir des obstacles tels que la fragmentation de la propriété, la variabilité régionale et la complexité des sources d'émissions comme le bétail, l'utilisation d'engrais et les changements d'utilisation des terres. On y souligne les réductions antérieures de l'intensité des émissions pour les industries bovine et laitière du Canada, en fonction des données d'évaluation du cycle de vie. On y mentionne également les possibilités offertes par des outils comme AgExpert et des cadres tels que les cibles climatiques fondées sur la science relativement aux forêts, aux terres et à l'agriculture (FLAG) au titre de l'initiative Science Based Targets (SBTi) pour mesurer, communiquer et fixer des objectifs pour les émissions financées en agriculture.¹⁷

Faits saillants sur les bovins de boucherie

Le bœuf canadien génère beaucoup moins d'émissions que le bœuf produit dans d'autres pays, moins que la moitié de la moyenne mondiale.^{18, 19, 20} L'intensité des émissions liées au bœuf canadien (désossé et consommé) a diminué de 15 % de 2014 à 2021,^{18, 21} ce qui dépasse les attentes de l'initiative SBTi, principalement grâce à des gains d'efficacité. Les objectifs fixés par l'industrie canadienne du bœuf pour 2030²² continuent de dépasser les attentes de l'initiative SBTi. En outre, le secteur bovin contribue de manière importante au maintien et à l'amélioration du carbone organique du sol stocké dans les terres (prairies et pâturages indigènes et cultivés) utilisées pour l'élevage de bovins de boucherie, ainsi qu'au soutien de la majeure partie de la capacité d'habitat de la faune sauvage sur ces terres (dont 74 % pour la reproduction).¹⁸

Les émissions financées liées au bétail, en particulier les bovins de boucherie, représentent une part importante de notre empreinte. Au cours du présent exercice, FAC a collaboré avec la Table ronde canadienne sur le bœuf durable (TRCBD) afin d'utiliser les données de sa plus récente Évaluation nationale de la durabilité du bœuf (ENDB), dans le but de mieux comprendre l'empreinte carbone du secteur bovin et d'explorer la possibilité d'affiner les estimations des émissions financées.

FAC soutient ces initiatives menées par l'industrie et travaille en étroite collaboration avec les acteurs du secteur bovin pour trouver des possibilités de collaboration.

Intensité des émissions du secteur bovin	ENDB de la TRCBD ¹⁸ kg d'éq. CO ₂ / kg de carcasse de bœuf	SBTi FLAG (Canada) ²³ t CO ₂ eq. / t en poids frais	SBTi FLAG (World) ²³ t CO ₂ eq. / t en poids frais
2014	20,9	23,1	34,5
2021	17,3 ²⁴	21,1	31,5
2030	14,0	17,8	27,9

Remarque : Nous avons aligné au mieux les unités fonctionnelles et les limites du système entre les données sur les produits des SBTi FLAG et de l'ENDB de la TRCBD à des fins de comparaison, mais elles ne sont pas identiques. L'intensité des émissions de l'ENDB pour 2030 fait référence à l'objectif de l'industrie canadienne du bœuf pour 2030, soit une réduction de 33 % par rapport à l'année de référence 2014 pour une unité fonctionnelle de 1 kg de bœuf désossé et consommé, intégrant ainsi l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.²¹

¹⁷ RMI – [Rapport sur la divulgation des informations climatiques et la fixation d'objectifs dans le secteur agricole \(2024\)](#) [en anglais seulement]

¹⁸ Table ronde canadienne sur le bœuf durable. (2024a). Évaluation nationale de la durabilité du bœuf : évaluations environnementales et sociales. Calgary, Alb. : Groupe AGECO.

¹⁹ Isaac A. Aboagye, Gayathri Valappil, Baishali Dutta, Hugues Imbeault-Tétreault, Kim H. Ominski, Marcos R.C. Cordeiro, Roland Kröbel, Sarah J. Pogue, et Tim A. McAllister. 2024. An assessment of the environmental sustainability of beef production in Canada [en anglais seulement]. *Revue canadienne de science animale*. 104(2) : 221-240. <https://doi.org/10.1139/cjas-2023-0077>

²⁰ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture - [Global Livestock Environmental Assessment Model Version 3.0](#) [en anglais seulement]

²¹ Stratégie nationale sur le bœuf - [Greenhouse Gas and Carbon Sequestration Goal Fact Sheet](#) [en anglais seulement]

²² Stratégie nationale sur le bœuf - [2030 Canadian beef industry goals](#) [en anglais seulement]

²³ Initiative Science Based Targets - [Onglet « Données sur les produits » de l'outil d'établissement d'objectifs relatifs aux forêts, aux terres et à l'agriculture](#) [en anglais seulement]

²⁴ Table ronde canadienne sur le bœuf durable (TRCBD) (2024). National Beef Sustainability Assessment and Strategy Summary Report [en anglais seulement]. Calgary, Alb. : TRCBD.

Partenariat pour la comptabilisation de la biodiversité

En 2024, FAC s'est jointe au Partnership for Biodiversity Accounting Financials (PBAF) en tant que « premium supporter », rejoignant ainsi les premières organisations à adopter la comptabilisation de la biodiversité. Cette adhésion offre de précieuses perspectives, des outils et des pratiques exemplaires pour améliorer la communication de l'information relative au climat et à la nature et renforcer les efforts de FAC en matière de durabilité.

Émissions générées par nos activités internes et cible

FAC surveille les émissions de GES générées par ses activités internes depuis 2012. En 2016-2017, nous nous sommes fixé pour objectif de réduire ces émissions de 40 % d'ici 2024-2025, par rapport à l'année de référence 2011-2012. Cet objectif a été abandonné un an plus tôt, après que nos émissions ont diminué de 36,4 % en 2023-2024.

FAC a mis au point une nouvelle cible de carboneutralité fondée sur la science, en utilisant une année de référence actualisée. À compter de 2024-2025, nous nous engageons à réduire les émissions absolues de GES générées par nos activités internes de 42 % d'ici 2030-2031, par rapport à l'année de référence 2023-2024 (soit 4 778 t. d'éq. CO₂). Cette cible englobe les émissions de portée 1, soit les émissions générées par le gaz naturel et d'autres carburants utilisés par les systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation (CVC), ainsi que les émissions de portée 2, associées à l'électricité achetée pour nos bureaux.^{25, 26}



²⁵ FAC s'appuie sur le Protocole sur les GES et la norme ISO (Organisation internationale de normalisation) 14064-1 pour mesurer et déclarer les quantités de GES émises ou absorbées. Nous suivons le périmètre de contrôle opérationnel pour mesurer et déclarer nos émissions directes et indirectes de GES pour les sources d'émission de portée 1, de portée 2 et de portée 3 – voyages d'affaires en avion.

²⁶ Nous prenons en compte le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄) et l'oxyde nitreux (N₂O) lors de la mesure des émissions et suivons le potentiel de réchauffement planétaire (100 ans) du cinquième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) (AR5, 2014) pour convertir ces gaz en équivalent CO₂.

Résultats relatifs aux émissions des portées 1 et 2

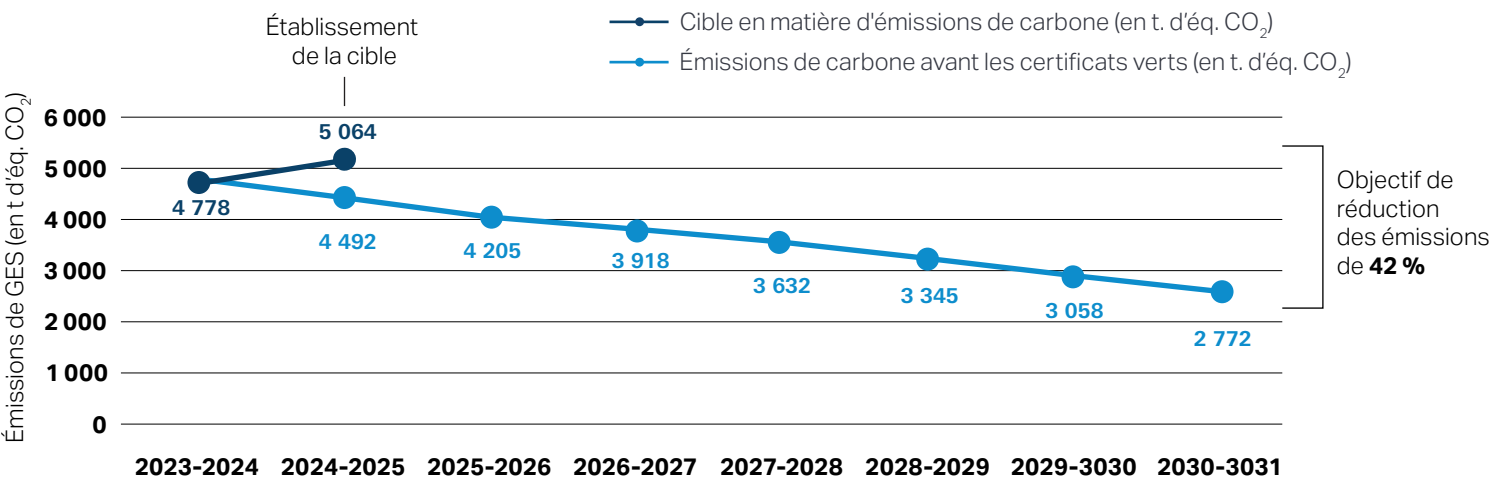
En 2024-2025, nos émissions de GES des portées 1 et 2 ont atteint 5 064 t. d'éq. CO₂, soit une augmentation d'environ 6 % par rapport aux niveaux de 2023-2024. Les émissions générées par le gaz naturel ont augmenté de 42 %, tandis que les émissions liées à l'électricité ont diminué de 1 %. Ces changements sont attribuables au fait que l'on recueille davantage de données réelles et que l'on s'appuie moins sur des estimations. L'empreinte opérationnelle de FAC, y compris la superficie et l'efficacité énergétique de la structure et de l'équipement, continue de faire partie des critères pris en compte dans l'évaluation des espaces de bureaux.

Résultats en matière de consommation de FAC – GES des portées 1 et 2	Unité	2024-2025	2023-2024	2022-2023
Portée 1	Mètres cubes (m³)	920 734	647 422	734 139
Portée 2 (en fonction de l'emplacement)	Kilowattheures (kWh)	8 588 267	8 658 891	7 937 079

Pour atteindre notre cible de réduction des émissions de GES générées par nos activités internes pour 2030-2031, nous nous sommes fixé pour objectif annuel de réduire nos émissions de 6 %. Pour atteindre l'objectif de fixé pour cette année, nous achèterons des certificats verts équivalent à 572 t. d'éq. CO₂. FAC achètera d'autres certificats verts et crédits de carbone compensatoires équivalant aux 4 492 t. d'éq. CO₂ restantes.²⁷

Le tableau suivant illustre les progrès réalisés par FAC à l'égard de sa cible de réduction des émissions de GES provenant de ses activités internes.

Atteinte de notre objectif de réduction des émissions de GES de 42 %



²⁷ FAC n'utilise pas de prix du carbone dans sa prise de décisions concernant ses activités internes.

Résultats relatifs aux émissions de portée 3

Cette année, les émissions de portée 3 de FAC – voyages d'affaires en avion – se sont établies à 339 t. d'éq. CO₂, soit une baisse de 7 % par rapport à l'an dernier. Bien que ces émissions n'entrent pas dans la cible de réduction des émissions de GES générées par les activités internes de FAC, nous continuerons à déclarer et à compenser les émissions liées aux voyages d'affaires en avion.

FAC ne mesure plus les émissions de portée 3 liées aux déplacements professionnels en voiture et à la consommation de papier, car elles sont jugées minimes.

Le tableau suivant présente des données sur les émissions de GES découlant des activités internes de FAC :

Émissions de GES découlant des activités internes de FAC	Unité	2024-2025	2023-2024	2022-2023	Cible
Scope 1	t. d'éq. CO ₂	1 821	1 263	1 443	Réduction absolue de 42 % d'ici 2030-2031 par rapport à l'année de référence 2023-2024. Progrès à ce jour : 6 %
Portée 2 (en fonction de l'emplacement) ²⁸	t. d'éq. CO ₂	3 243	3 515	2 789	
Réduction des émissions grâce aux certificats verts	t. d'éq. CO ₂	3 243	3 515	177	
Portée 2 (en fonction du marché) ²⁹	t. d'éq. CO ₂	0	0	-	
Portée 3, catégorie 6 – voyages d'affaires en avion	t. d'éq. CO ₂	339 ³⁰	364	455	
Intensité des émissions de carbone découlant de nos activités internes	t. d'éq. CO ₂ / million de dollars de revenus	1,80	1,83 ³¹	2,11	
Total des émissions en fonction de l'emplacement³²	t. d'éq. CO₂	5 403	5 142	4 687	
Autres émissions de portée 3 générées par nos activités internes	t. d'éq. CO ₂	-	1 361 ³³	1 135	
Autres crédits de carbone et certificats verts supplémentaires	t. d'éq. CO ₂	2 160	2 988	-	
Émissions nettes générées par nos activités internes	t. d'éq. CO₂	0	0	5 645	

²⁸ Selon le Protocole sur les GES, la méthode fondée sur l'emplacement reflète l'intensité moyenne des émissions des réseaux alimentant la consommation d'énergie et est utilisée pour fixer et suivre la cible relative aux émissions de GES générées par les activités internes de FAC.

²⁹ Selon le Protocole des GES, la méthode fondée sur le marché reflète les émissions provenant de l'électricité que FAC a délibérément choisie (ou qu'elle n'a pas choisie). Elle tire les facteurs d'émission des instruments contractuels, qui comprennent tout type de contrat conclu entre deux parties pour la vente et l'achat d'énergie groupée avec des attributs concernant la production d'énergie, ou pour des déclarations d'attributs non groupés. Pour calculer les émissions de portée 2 en fonction du marché, l'énergie indirecte non renouvelable consommée par FAC est associée à des certificats verts.

³⁰ Les données sur les voyages d'affaires en avion proviennent du fournisseur de FAC pour les déplacements. Tout voyage réservé auprès d'un autre fournisseur est jugé négligeable et n'est donc pas pris en compte dans les émissions totales.

³¹ L'intensité des émissions de carbone découlant de nos activités internes pour 2023-2024 a été mise à jour pour correspondre à la portée des émissions générées par les activités internes de FAC pour 2024-2025.

³² Des facteurs d'émissions ont été utilisés pour calculer les émissions de GES pour chaque activité. Des coefficients d'émission locaux ont été utilisés lorsqu'ils étaient disponibles; dans le cas contraire, des facteurs régionaux, nationaux ou internationaux par défaut ont été employés. Sources des facteurs d'émissions : Environnement et Changement climatique Canada. 2023. Tableau des coefficients d'émission et valeurs de référence, *Rapport d'inventaire national : Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada* (1990-2021, partie 3), Department for Environment Food and Rural Affairs (DEFRA), Royaume-Uni *Conversion factors for greenhouse gas (GHG) reporting*, ECCC, RIN. 2021. Partie II, tableau A6. 1-14 et EPA. 2024. *Emission factors for greenhouse gas inventories*.

³³ En 2023-2024, outre les voyages d'affaires en avion (catégorie 6), les émissions de portée 3 générées par nos activités internes comprenaient la consommation de papier (catégorie 5) et les déplacements professionnels en voiture (catégorie 6).

Regard vers l'avenir

Les producteurs et les productrices agricoles sont les gardiens de la terre et possèdent une expertise et une passion pour l'agriculture transmises de génération en génération, qui renforcent le système de production agricole et agroalimentaire. Depuis plus de 65 ans, FAC est à l'écoute de sa clientèle et adapte continuellement ses produits et services à ses besoins particuliers.





Nous continuerons à soutenir délibérément notre clientèle dans sa démarche de développement durable. FAC s'est engagée à comprendre et à atténuer les risques liés au climat et à saisir les occasions de soutenir l'adaptation, l'innovation et la résilience dans l'ensemble de l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne.

Nous explorerons des moyens de proposer des solutions – que ce soit au moyen d'investissements, de capitaux, d'innovations, de partenariats, de connaissances ou de services consultatifs – qui aident nos clients et clientes à améliorer la productivité de leurs exploitations et à contribuer à nourrir une population mondiale grandissante.

Priorités pour l'exercice 2025-2026

Pour l'exercice 2025-2026 et les suivants, notre stratégie d'entreprise est centrée sur notre aspiration à faire preuve d'audace pour faire du Canada un chef de file de la production alimentaire durable en encourageant l'innovation et en renforçant la réputation mondiale de l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne. Entre autres, nous investirons dans nos secteurs d'intervention, comme les changements climatiques et les solutions fondées sur la nature, pour maintenir notre position de chef de file en ce qui concerne l'offre de solutions en matière de capitaux et le soutien à l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne. Les priorités centrales du secteur d'intervention « changements climatiques et solutions fondées sur la nature » sont les suivantes :

- FAC développera ses solutions en matière de capital grâce au cadre de financement pour la durabilité et à l'adoption des programmes d'incitatifs aux pratiques durables et de programmes d'investissement axés sur la durabilité.
- Nous continuerons à accroître la sensibilisation à l'importance de la gérance de l'environnement au moyen de collaborations, de connaissances et de services-conseils aux clients et clientes ainsi qu'à l'industrie agricole et agroalimentaire.
- FAC continuera à mesurer et à déclarer ses émissions de GES et à faire le point sur les progrès accomplis en vue de réduire les émissions de GES générées par ses activités internes de 42 % d'ici 2030-2031.



RÊVER. BÂTIR. RÉUSSIR.

fcc.ca

This report is also available in English at fcc.ca